

Travail de déficience motrice

Professeur : Monsieur Mbo Gonda

Dans le cadre du cours de déficience motrice, il nous a été demandé de réaliser un résumé du cours et de définir ce que celui-ci nous a apporté.

J'étais curieuse d'assister à ce cours car, j'avais envie de me mettre dans la peau de personnes atteintes d'une déficience motrice afin d'être capable de mieux les aider et de mieux les comprendre par la suite.

Dans notre quotidien, nous sommes fréquemment confrontés à des personnes porteuses d'un handicap moteur, sans pour autant s'y connaître sur le sujet et sur les difficultés qu'ils rencontrent. En tant que future orthopédocogogue, il me semblait indispensable de me pencher davantage là-dessus.

Le cours de Monsieur Mbo. Gonda a commencé par quelques définitions et termes théoriques :

- Un handicap va désigner un désavantage social conséquence d'une déficience ou d'une incapacité. Il s'agira plutôt de répercussions sociales qui vont tenir compte : de l'âge, de facteurs économiques et culturels, du milieu.

- Une déficience désigne toute altération d'une structure sur le plan physiologique ou anatomique. Nous parlerons donc de déficience motrice, psychologique et cognitive.

- L'incapacité désigne une réduction partielle ou totale de la capacité d'accomplir une activité.

J'ai trouvé que commencer par expliquer la différence entre ces trois termes était important car, nous avons tendance à ne pas pouvoir les différencier.

Trois préfixes qu'on place devant le mot « handicap » :

- polyhandicap : personne souffrant de graves lésions cérébrales ayant comme conséquence, la perte presque totale d'autonomie.

- multi handicap : personne présentant une association de symptômes, maladies ou handicaps s'alliant les uns avec les autres. Des symptômes qui ont une répercussion sur le quotidien de l'enfant mais ceux-ci n'ont pas de liens les uns avec les autres.

- pluri handicap : des personnes qui sont porteuses d'handicaps qui ont en lien la cause, l'origine du handicap.

Exemple : quelqu'un atteint d'une paraplégie et d'une déficience visuelle à cause d'un traumatisme crânien.

L'I.M.C (infirmité motrice cérébrale) est un exemple d'une déficience motrice :

Ce trouble intervient généralement dans un cerveau en construction et lorsqu'il intervient, cela empêche le cerveau de se développer totalement/convenablement.

Comment se manifeste-t-elle ?

Il est possible que l'enfant ne tienne pas sa tête droite, qu'il n'arrive pas à ramper, qu'il n'utilise qu'une seule main.

Concernant la **topographie** de l'efficienc motrice, il y a 8 cas différents :

- la diplégie spastique : l'entièreté du corps est atteint mais les membres inférieurs sont davantage touchés que les supérieurs.
- la paraplégie : atteinte focalisée essentiellement sur les membres inférieurs.
- la triplégie : touche tout le corps mais avec une prédominance au niveau des membres inférieurs et seul un membre supérieur est atteint.
- la tétraplégie : tout le corps est touché.
- la quadriplégie : trouble massif des membres avec un tonus insuffisant pour avoir un contrôle de la tête et du tronc.
- l'hémiplégie cérébrale infantile : paralysie d'un côté du corps.
- la monoplégie : un seul membre est atteint, en général, la jambe.
- l'athétose : troubles du contrôle postural avec des mouvements involontaires lors de la posture et surtout des mouvements de faible amplitude.

Les **causes de l'IMC** peuvent être variables, elles peuvent être d'origines anténatales, natales ou encore postnatales.

A propos de la **prise en charge du patient**, celle-ci devra se faire de manière pluridisciplinaire en travaillant sous plusieurs pôles à savoir : le contrôle moteur, l'évaluation des capacités intellectuelles, le côté psycho-affectif et l'évaluation médicale,...

En tant qu'orthopédagogue, notre rôle sera surtout d'être à l'écoute du patient, d'avoir une attitude bienveillante et encourageante. Nous pourrons également être le centre de toute l'équipe pluridisciplinaire afin de relayer les informations entre les différents professionnels.

De plus, il est important de mettre en place des aménagements afin que la personne atteinte d'une déficience motrice développe de plus en plus son autonomie.

En fonction du degré de la déficience, il sera également nécessaire d'adapter les apprentissages en fonction de celle-ci afin que l'enfant puisse s'améliorer selon ses possibilités motrices, ses habilités intellectuelles étant dans la plupart des cas épargnées.

En conclusion, ce cours m'a appris énormément de notions et m'a permis d'avoir une idée du soutien et de l'accompagnement dont la personne atteinte d'une déficience motrice a besoin.

Bibliographie

* Mbo Gonda, A. (2019-2020). *Déficience motrice*. Document non publié. Haute Ecole de Bruxelles.